

## Dominique VOYNET (Les Verts)

### Parité politique et accès aux responsabilités

---

1. Donneriez-vous l'exemple au plus haut niveau en formant un **gouvernement paritaire** ?

Oui, la parité est inscrite dans les statuts des Verts et bien sûr je la mettrai en œuvre à tous les niveaux.

---

2. Initierez-vous un **ministère de plein droit chargé des droits des femmes et de l'égalité** entre les femmes et les hommes ayant la mission de coordination de l'évaluation sexuée de l'impact des politiques publiques des différents ministères ?

C'est là une des mesures phares du programme des Verts. Seul un ministère d'état sera transversal et pourra s'assurer que toutes les mesures prises par mon gouvernement respecteront la dimension genrée de notre société.

---

3. Comment ferez-vous progresser la **parité pour les élections** au mode de scrutin uninominal (législatives, sénatoriales et cantonales) et la désignation des délégués au sein des intercommunalités ?

Tout d'abord, j'augmenterai les pénalités financières pour non respect de la parité. J'inscrirai l'alternance de genre dans la succession des mandats. Cependant, pour ne pas pénaliser les éluEs qui souhaiteraient se présenter une seconde fois, j'inscrirais cette alternance sur 5 mandats consécutifs, 3 représentant un genre et deux l'autre genre.

---

4. Quelles évolutions du **statut de l'élu** envisagez-vous ?

Un véritable statut de l'éluE avec rémunération permettant de se consacrer pleinement à son mandat d'éluE sans avoir à cumuler plusieurs mandats. J'interdirais les cumuls de mandats et prendrai des dispositions contraignantes pour limiter les cumuls dans le temps.

---

5. Quelles ressources financières et humaines accorderez-vous aux **organismes et structures agissant en faveur de l'égalité** entre les femmes et les hommes conformément aux engagements internationaux de la France ?

Je ferai en sorte que la France respecte très scrupuleusement ses engagements internationaux.

---

6. A l'instar de ce qui a été réalisé en politique, vous engagez-vous à modifier la Constitution pour permettre de **favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles** et sociales dans les élections prud'homales et professionnelles, dans les conseils d'administration des sociétés anonymes, dans les élections des comités d'entreprise et dans les **jurys de concours et instances de promotion de la fonction publique** ?

Oui, il est indispensable que les femmes aient toute leur place dans notre société.

## Formation et Emploi : articulation des temps de vie

---

7. Les femmes et les hommes suivent souvent des **parcours traditionnels de formation**, qui orientent les femmes dans les professions moins valorisées et moins rémunérées. Quelles mesures concrètes prendrez-vous dans le cadre de la loi d'orientation et de programme scolaire pour y remédier?

Développer une éducation non sexiste. C'est d'ailleurs un des points que défendront nos candidatEs aux législatives. Organiser l'orientation, la formation de sorte à présenter toutes les possibilités aux jeunes filles comme aux jeunes gens. Mais je crois que c'est dans tous les domaines qu'il faut agir, ce que je veux dire par là, c'est que de même que les jeunes filles ont dû apprendre la technologie, les garçons devraient apprendre les « arts » ménagers. C'est dans le contexte de l'école que l'égalité hommes/femmes doit être partie intégrante des schémas éducatifs. Evaluer les formations avec un regard genré afin de déterminer les secteurs dans lesquels la féminisation doit être aidée.

---

8. Quels sont vos engagements pour éliminer les **écarts de rémunération** persistant entre les femmes et les hommes, malgré les lois de 1972, 1983, 2001, 2006 ?

La loi sur l'Égalité réelle des salaires, des plans de carrière, du droit à la formation, doit être rendue plus contraignante, et étendue dans les secteurs qui ne l'appliquent pas.

---

9. L'augmentation de l'activité des femmes depuis les années 1980 s'est effectuée dans le cadre d'emplois qui ne permettent pas une réelle autonomie financière (83 % des emplois à temps partiel, 60 % des emplois aidés ou en CDD), ce qui contribue à leur **précarisation**. Quelles mesures proposez-vous face à cette situation et quels dispositifs comptez-vous mettre en place pour palier les écarts considérables existants entre les femmes et les hommes en matière de **retraite** ?

Je pense qu'on doit penser la question de la retraite en même temps que celle de la réduction du temps de travail et de la formation professionnelle. Je suis favorable à une nouvelle gestion du temps sur l'ensemble du cycle de vie. Je soutiens par exemple le fait que chaque salarié ait une année sabbatique payée intégralement à prendre pendant sa vie professionnelle car je pense que le fait d'avoir plus de temps pour soi à 30 ou 40 ans est important. Mais je pense aussi que mes propositions doivent être réellement mises en œuvre et qu'on ne peut pas avoir en même temps les 35 heures, plus de droit à la formation professionnelle et le retour à 37,5 ans de cotisations. Je suis donc pour revenir à 40 ans de cotisations en moyenne, en tenant compte bien sûr de la pénibilité, et aussi de l'espérance de vie à 60 ans pour moduler la durée de cotisations.

---

10. Les femmes continuent à interrompre leur activité ou à s'absenter pour prendre en charge des responsabilités familiales, au détriment de leur carrière et de leurs droits à la retraite. Quels sont vos objectifs de développement concernant les services publics d'accueil de la **petite enfance** et de prise en charge des **personnes âgées ou dépendantes** ? Incitez-vous les hommes à prendre une part des responsabilités familiales ?

Je suis pour un service public de la petite enfance, de même que pour la prise en charge des personnes

âgées dépendantes. En ce qui concerne la petite enfance, il faut rapidement arriver à un service aussi performant que celui de l'école maternelle. L'accueil des tout petits en école maternelle est loin d'être une solution de garde à long terme.

En ce qui concerne les personnes âgées dépendantes, les collectivités territoriales ont pris énormément de retard. Nous sommes en situation de sous équipements qui rend incontournable le recours aux EHPAD privé à but lucratif, ce qui accentue encore les inégalités sociales.

## **Droits de la personne**

---

11. Quels sont vos engagements en matière de politique d'éducation à la sexualité et à la contraception ?

Une place très importante doit lui être faite dans les écoles, à tous les âges, y compris en classes primaires. L'éducation à la sexualité doit se faire tout au long de la vie d'unE jeune. Le planning familial doit avoir entrée libre dans les établissements scolaires. C'est dès le plus jeune âge que s'apprend le respect du corps de l'autre.

---

12. Vous engagez-vous à confier au CSA une mission renforcée de **lutte contre le sexisme** afin que les médias contribuent à donner une image moins stéréotypée des compétences et du potentiel des femmes et des hommes dans notre société ?

Oui et je leur confierai aussi un véritable travail sur la pornographie dont les dérives actuelles sont extrêmement négatives pour les femmes. Tant leur image, que les violences qu'elles y subissent sont catastrophiques dans la représentation d'une sexualité qui ne les respectent absolument pas.

---

13. Comment lutterez-vous contre les **violences conjugales**, notamment concernant la prévention, la mise en cohérence des décisions pénales et civiles, la formation des professionnels (santé, police, justice, travailleurs sociaux) et la concertation avec les associations ?

Ma première mesure sera de faire voter par le Parlement une Loi Cadre contre les Violences faites aux Femmes, je m'y emploierai d'ailleurs même si je ne suis pas élue. Mais je ferai aussi voter le budget nécessaire à la formation des professionnels ainsi que la construction de structures adaptées.

---

14. Vous engagez-vous à faire connaître la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** (CEDAW), ratifiée par la France depuis 1983, notamment par l'intermédiaire des programmes scolaires et à promouvoir son application effective, le cas échéant, sous sanction ?

Oui. La France a pris un très grand retard qu'il est grand temps d'œuvrer à rattraper.